



## POUR L'INTERET GENERAL DES EVINOIS

Association de défense des locataires et propriétaires d'EVIN-MALMAISON

Madame La Présidente  
France Télévisions  
7 Esplanade Henri de France  
75015 Paris

**Objet** : Demande de reprise de la diffusion de l'émission "Vert de Rage"

Madame La Présidente,

C'est avec stupéfaction que nous avons appris la décision de France Télévisions de mettre fin à la diffusion de "Vert de Rage", le magazine dédié aux scandales environnementaux porté par Martin Boudot et son équipe, diffusé sur France 5. Cette série, composée de quatre saisons de trois épisodes chacune, dont le dernier a été diffusé le 27 mai, a eu un impact considérable dans la révélation et la mise en lumière de nombreux scandales environnementaux d'envergure.

En tant qu'association PIGE D'EVIN-MALMAISON, nous avons été particulièrement touchés par la décision de stopper cette émission. Grâce aux investigations minutieuses et aux reportages de Martin Boudot et de son équipe, notre cause concernant la pollution des sols due à l'activité de l'ex-usine Metaleurop à Noyelles-Godault a trouvé un écho important. Cette pollution a contaminé plus de 650 hectares autour du site et causé des cas de saturnisme chez 83 enfants, révélés lors du dernier dépistage mis en place grâce aux travaux sur le terrain de "Vert de Rage".

Leur contribution précieuse a été déterminante dans nos actions en justice, aboutissant récemment à la condamnation de l'État pour insuffisance des mesures prises pour encadrer les rejets de polluants atmosphériques de l'usine entre 1960 et 2003, date de sa fermeture. L'État a également été tenu d'indemniser les requérants pour les préjudices subis, incluant la perte de valeur vénale des biens immobiliers affectés par cette pollution ainsi que les troubles dans les conditions de jouissance de ces biens. Ces indemnités, calculées avec soin, reconnaissent les souffrances endurées par les habitants de la région.

Nous devons ces avancées judiciaires et la reconnaissance des préjudices subis en grande partie au reportage de Martin Boudot et de son équipe, que nous remercions chaleureusement. Ainsi, nous ne comprenons pas la décision surprenante de France Télévisions d'arrêter la diffusion de "Vert de Rage" au regard des nombreux scandales environnementaux qui persistent et nécessitent une investigation approfondie.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame La Présidente, de reconsidérer cette décision et de reprogrammer rapidement "Vert de Rage" dans vos programmes. Cette émission joue un rôle crucial dans la justice environnementale et sa cessation serait une perte énorme pour les citoyens et les associations engagées dans la lutte contre les injustices environnementales.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame La Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Bruno Adolphi  
Président de l'Association PIGE D'EVIN-MALMAISON

### ASSOCIATION P.I.G.E.

📍 22, rue Mirabeau – 62141 EVIN-MALMAISON

✉ [pigeevin@gmail.com](mailto:pigeevin@gmail.com)

🌐 [www.pigeevin62.fr](http://www.pigeevin62.fr)

📘 Association PIGE

📷 [associationpige](https://www.instagram.com/associationpige)

